

tion du 6 juillet, et qui seraient désireux de signer cette adresse sont priés d'envoyer leurs noms à l'archevêché (*Communiqué de l'Archevêché*).

Plus tard les commissaires d'<sup>\*\*</sup>Écoles catholiques et les Principaux et les Professeurs relevant de ces écoles se présentèrent à l'Archevêché pour offrir leurs félicitations à Sa Grandeur.

M. Edouard Murphy, au nom des commissaires, et M. le Principal Demers, au nom des professeurs, lurent chacun une adresse à Sa Grandeur, qui fut toujours si dévouée à l'œuvre de l'éducation.

Mercredi, 30 juin dernier, a eu lieu à l'École du Plateau la distribution des prix aux élèves de l'Académie commerciale catholique et de l'École polytechnique de Montréal. Cette solennité était présidée par M. le vicaire-général Maréchal, entouré de plusieurs prêtres, des directeurs et professeurs, et de plusieurs citoyens distingués.

Après que M. Archambault eut fait un exposé rapide des travaux de l'année, et eut donné un cordial souvenir à M. le curé Rousset, en France en ce moment, eut lieu la distribution des récompenses, entremêlée de morceaux de chant et de musique, puis M. le vicaire-général prononça le discours suivant :

Mes chers enfants,

Vous me permettrez de vous dire quelques mots, d'abord pour vous remercier des paroles élogieuses que vous avez adressées à messieurs les commissaires et autres amis de l'éducation, ainsi qu'au Saint-Père Léon XIII, et puis pour vous féliciter des succès qui ont si bien couronné votre application à l'étude dans vos classes respectives.

Si j'en juge par le programme des matières d'enseignement suivi à cette Académie, et par le témoignage de M. Sorin, chapelain de cet établissement, de M. le principal et des professeurs, témoignage qui vous est si favorable ; si j'en juge par le palmarès qu'on vient de lire, il me semble que je puis dire avec vérité que vous avez fait une bonne année, une année de progrès.

Laissez-moi vous dire, mes enfants, que vous devez ces progrès au dévouement de vos professeurs, qui s'appliquent à l'accomplissement de leurs devoirs d'instituteurs catholiques avec un zèle et une habileté dignes d'éloge ; vous les devez aussi à votre application à l'étude, et à l'excellente discipline observée dans cette maison.

Mais ce sur quoi je désire attirer l'attention de vos bons et respectables parents et des amis de l'éducation, c'est sur la condition et le caractère de l'éducation et de l'enseignement que l'on donne à cette Académie.

On l'a dit, et on ne peut trop souvent le redire : l'homme est ce que l'éducation le fait. C'est l'éducation qui façonne les générations. Aussi l'Église s'est-elle appliquée avec un zèle et un soin dignes de l'importance de la chose, dans tous les temps, à donner à ses enfants une bonne éducation, persuadée qu'elle est que c'est la bonne éducation des enfants qui lui donnera à elle-même de dignes ministres, à l'État des législateurs et des magistrats intègres, aux familles des chefs vertueux et des enfants dociles et respectueux, à l'Église des membres fidèles, et à la société des citoyens utiles.

Mais, pourriez-vous me dire, qu'est-ce qu'une bonne éducation ?

L'éducation a un double objet : la culture de l'esprit, en communiquant des connaissances utiles à l'enfant, selon sa condition, et la culture du cœur, en le formant aux vertus chrétiennes, et l'ernant de qualités qui font le bon chrétien